

Municipalité de Cascapédia-St-Jules
Co. de Bonaventure
Province de Québec

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 6 juin 2022 à 19h30 à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Margaret-Anne Cooke, Tammy Burton, Rickey Barter, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la maire Ashley Milligan. L'Inspecteur municipal James Bujold et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

- #1487 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter que le procès-verbal de la réunion tenu le 2 mai, 2022 sont lu et accepté tel que lu.
- #1488 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton que le paiement des factures suivants est accepté:

Relevé de compte numéro 22-152 avec un total de dépense de 62 024.39\$
- #1489 Il est proposé par la conseillère Tammy Burton et approuvé par les conseiller(ère)s présente d'adopter une résolution pour procédé avec la signature de l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération. Que la Directrice générale Susan Legouffe et la maire Ashley Milligan sont autorisé à signé pour et au nom de la municipalité dans ce dossier.
- #1490 Il est proposé par la conseillère Kim Barter de faire une demande à la MRC de Bonaventure pour 5 000\$ sous le programme Fonds Régions et Ruralité (FRR) pour le Festival d'Automne.
- #1491 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau qu'une résolution confirmant la participation de la Municipalité dans le projet FAIR Volet IV soit adopté. Que nous confirmons notre participation financière de 2 627.00\$ et que la Directrice générale Susan Legouffe soit autorisé à signé pour et au nom de la Municipalité dans ce dossier.
- #1492 Une avis de motion est proposé par la conseillère Tammy Burton qu'à une réunion subséquente du conseil le règlement numéro 22-03 sera adopté.
- #1493 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le projet de règlement numéro 22-03 soit adopté.
- #1494 Un avis de motion est proposé par le conseiller Michel Boudreau qu'à une réunion subséquente du conseil le règlement numéro 22-04 sera adopté.
- #1495 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le projet de règlement numéro 22-04 soit adopté.
- #1496 Un avis de motion est proposé par la conseillère Kim Barter qu'à une réunion subséquente du conseil le règlement numéro 22-05 sera adopté.
- #1497 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le projet de règlement numéro 22-05 soit adopté.
- #1498 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter qu'un don de 50\$ soit fait au Société Alzheimer G-Î-M.
- #1499 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente qu'une résolution soit adopté pour que la Municipalité soit autorisé à signer la Convention de terminaison de l'Entente de 2006 en ce qui concerne le LET de St. Alphonse et que la maire Ashley Milligan et la Directrice générale Susan Legouffe soit autorisé à signée pour et au nom de la Municipalité dans ce dossier.
- #1500 Il est proposé par la conseillère Kim Barter que le conseil accepte de payé trente heures (30) par semaine pour les étudiants qui travaille au Camp de jour.
- #1501 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente qu'une communication soit faite avec notre député Sylvain Roy pour exprimer notre mécontentement quant au manque d'aide reçu de la part de la MAMH en ce qui concerne notre Programmation des travaux #3.

La réunion était ajournée par la maire à 20h12.

**En signant le procès-verbal, la maire accepte d'avoir signé chacune des résolutions des présentes.

Ashley Milligan, maire

Susan Legouffe, Directrice générale